



Fin de CDD proposition CDI

Par **campino**, le **20/08/2014** à **07:48**

Bonjour, rnje termine mon CDD le 31/08 ma patronne m'a fait signer aujourd'hui une proposition de CDI alors que je lui avais dit depuis plus d'un mois que j'arrêtais à la fin de mon contrat...rnQuel recours puis-je avoir car après m'être renseignée je me suis rendue compte qu'elle m'a fait signer ce papier pour certainement ne pas me payer ma prime de précarité.rnmerci d'avance pour votre reponse

Par **syndicat-7s**, le **20/08/2014** à **08:33**

Bonjour, rnSi le CDI vous a été proposé dans les règles, le fait de ne pas l'accepter vous aurait également privé de l'indemnité de fin de contrat.rnBien cordialementrnLe Syndicat 7SrnSoutien aux Salariés du Syntecrnwww.syndicat-7s.fr

Par **moisse**, le **20/08/2014** à **09:02**

Bonjour, rnRien de plus normal que la suppression d'une précarité désirée et non pas imposée par les aléas de la vie professionnelle.